



Actualité nationale

# Joyeux Noël

## La famille présidentielle reçoit les vœux des corps de sécurité

Les forces de défense et de sécurité ont souhaité leurs meilleurs vœux de l'année 2016, à la famille présidentielle ce mercredi 23/12/2015.

Les cérémonies se sont déroulées

en zone Bugarama de la commune et province Muramvya. Ces cérémonies ont vu la participation des deux vices-Présidents de la République; Gaston SINDIMWO et Joseph BUTORE.

## Un projet de cent cinquante millions de Yuan, soit 1 980 milliards de francs burundais

Le président de la république du Burundi, Pierre Nkurunziza a procédé le lundi 21 décembre 2015, à la pose de la première pierre sur la fondation du bâtiment destiné à être le bureau présidentiel lors du lancement officiel des travaux de construction dudit bureau. Il sera construit sur les pentes de Carama dans le quartier Gasenyi, au nord-est de la capitale Bujumbura, près de la RN1. Cent cinquante millions de Yuan, soit un montant de 1 980 milliards de francs burundais sera consacré à ce projet.

Selon une brève introduction du projet reçue auprès du service chargé de la communication à la présidence de la république du Burundi, ce projet de construction comprend essentiellement un bureau prési-

dentiel et des installations auxiliaires ainsi que les routes circulaires. Il y aura également les parcs de stationnement, les lumières et les égouts etc. Après l'achèvement des travaux de construction de ce bâtiment, ce dernier servira également des principaux bureaux des deux vice-présidences de la République et de leurs équipes de direction. La superficie totale bâtie sera de dix mille mètres carrés (10 000 m<sup>2</sup>). Signalons également que la durée de vie de la structure principale de ce bâtiment est de cent ans et elle peut résister aux séismes d'une magnitude de 7° et aux incendies d'un degré.

Le projet de construction du bureau présidentiel est un projet financé par le gouvernement chinois et les

## Sommaire

La famille présidentielle reçoit les vœux des corps de sécurité 1

Un projet de cent cinquante millions de Yuan, soit 1 980 milliards de francs burundais 1

Le Conseil des ministres s'est tenu sous la présidence du président de la République 2

L'ombudsman burundais demande le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme 3

Parlement/débat: Il n'y a pas risque de génocide et les troupes de l'UA ne sont pas nécessaires 4

«Luttons contre la xénophobie anti-migrante pour construire un monde plus tolérant» 5

L'amitié entre les peuples chinois et burundais remonte loin dans le temps comme l'eau du lac Tanganyika 6

## Un projet de cent cinquante millions de Yuan, soit 1 980 milliards de francs burundais

entreprises de construction sont aussi venues de la République populaire de Chine. Il s'agit du Human construction engineering group corporation, responsable de la mise en œuvre de la construction ; Beijing instute of architural disign et Tianjin Teda & Engineering supervision company qui est de son côté respon-

sable du design et de la supervision de la construction. Et avec l'attention et les efforts conjoints déployés par la Chine et le Burundi, ces entreprises feront de leur mieux pour accomplir un projet de qualité, ce qui deviendra un autre fruit très brillant de la coopération sino-burundaise.

## Le Conseil des ministres s'est tenu sous la présidence du président de la République

Le conseil des ministres s'est tenu mardi 22 décembre 2015 sous la présidence du Président de la République, M. Pierre Nkurunziza. Les sept points à l'ordre du jour sont, un projet de décret portant procédures applicables dans la passation des contrats de partenariat public-privé (PPP), présenté par le ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation, un projet de contrat de mise en concession de l'Hôtel Source du Nil, un projet de décret portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement d'une Commission Technique Nationale chargée de la mise en place d'une Zone Economique Spéciale (ZES) au Burundi, présenté par le ministre du Commerce,

de l'Industrie et du Tourisme, Il s'agit aussi d'un projet d'ordonnance portant fixation du taux de certaines redevances perçues par l'Autorité maritime, Portuaire et Ferroviaire (AMPF), d'un projet d'ordonnance ministérielle portant réglementation de l'activité de transport rémunéré par les véhicules au Burundi, présenté par le ministre des Transports, des Travaux publics et de l'Equipement, un projet d'Arrêté portant institution d'un visa géomantique, présenté par les services de la 2ème vice-présidence de la République et une note sur la préparation de la rentrée scolaire 2016-2017, présentée par la ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les divers.

## Conseil national de sécurité : non au déploiement de troupes étrangères

Cet organe présidé par le chef de l'Etat a sorti ce mardi 22 décembre un communiqué sanctionnant sa réunion tenue la veille, il se dit opposé à la détermination de l'Union Africaine de déployer des troupes étrangères au Burundi.

Dans un message lu par le ministre de la Sécurité publique, Alain-Guillaume Bunyoni, "le Conseil national de sécurité (CNS) réfute la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA de déployer une Mission de prévention et de protection au Burundi".

«Le Conseil tient à informer la communauté nationale et internationale que la menace de génocide qui justifierait ce déploiement n'est qu'une machination des détracteurs du gouvernement visant à parachever le coup de force enclenché le 13 mai 2015», a martelé le ministre Bunyoni.

Autre argument avancé : «Le Burundi est l'un des pays contributeurs des troupes en Afrique et ailleurs, et même des sollicitations d'autres continents ne cessent d'être exprimées par l'UA, raison pour laquelle le Burundi est capable d'assurer la sécurité de sa popu-

lation», a-t-il insisté.

Le CNS tient à rappeler que "les éléments du mouvement putschiste ont pris comme stratégie de véhiculer des mensonges et des rumeurs dans le but non seulement d'entretenir une psychose d'un génocide imminent mais aussi pour attirer les réactions de la Communauté internationale et d'en faire un fonds de commerce".

Le CNS condamne "les organisations et les individus qui font l'apologie de la violence et du génocide imaginaire dans le but inavoué de diviser la population burundaise et les Corps de défense et de sécurité. D'après le ministre de la Sécurité publique, "il n'y aura pas de génocide au Burundi car la mise en œuvre des Accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation constitue une balise forte pour de tels crimes odieux et imprescriptibles".

Dans ses recommandations, le Conseil national de sécurité appelle le gouvernement à "continuer la voie du dialogue inter-burundais qu'il a initié tant à l'inté-

## Conseil national de sécurité : non au déploiement de troupes étrangères

rieur qu'à l'extérieur".

Aux Corps de défense et de sécurité, il est demandé de maintenir les efforts dans le désarmement des personnes qui détiennent illégalement les armes. Il leur est également demandé de renforcer la vigilance pour bien surveiller les frontières et traquer tous les fauteurs des troubles.

Dans son communiqué, le Conseil national de sécurité

a déploré ce qu'il qualifie d'implication du Rwanda dans la déstabilisation du Burundi par le recrutement, l'entraînement.

Bujumbura affirme haut et fort détenir des preuves: «Ce rôle joué par le Rwanda dans la déstabilisation du Burundi a été confirmé par certaines organisations internationales en l'occurrence l'ONG américaine Refugee International», a révélé le ministre burundais de la Sécurité publique.

## L'ombudsman burundais demande le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme

L'ombudsman burundais, Mohamed Rukara, a lancé mercredi un appel vibrant à tous les Burundais de respecter les principes démocratiques ainsi que les droits de l'homme comme priorité des priorités, a-t-on appris d'un communiqué de presse parvenu à l'ABP ce mercredi 23 décembre.

Il en a également appelé à tous les protagonistes dans la crise actuelle de s'asseoir ensemble pour mener le plus rapidement possible un dialogue inclusif, franc, transparent et sans faux fuyant. « Les gens ne s'entendent pas parce qu'ils se craignent, ils se craignent parce qu'ils ne se connaissent pas, ils ne se connaissent pas parce qu'ils ne communiquent pas », a-t-il rappelé, citant Martin Luther King.

L'ombudsman burundais a aussi exprimé ses profondes inquiétudes et condamné les tueries observées au Burundi, et en a profité pour présenter ses condoléances pour tous les citoyens tués dans cette crise en cours à laquelle, précise-t-il à travers ce communiqué, il importe de trouver une solution rapide et durable. Selon ce communiqué de presse, il a demandé à tout le peuple burundais de considérer que la nation burundaise est composée de différentes communautés qui ont chacune le droit de jouir de ses droits et devoirs proclamés et garantis par la déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans ce communiqué, M. Rukara a expliqué que se-

lon l'article 1 de la déclaration, « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Il a ajouté que selon l'article 2, point 1 de cette déclaration, « chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ».

Selon l'article 3 de la déclaration, « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne », a-t-il poursuivi. En ce qui concerne l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi dans le protocole II, chapitre premier, en son article 2, l'ombudsman burundais a rappelé que « tous les Burundais ont le droit de vivre dans la paix et la sécurité. Ils doivent vivre ensemble dans l'harmonie, tout en respectant la dignité de l'autre et en tolérant leurs différences ».

Pour ce qui est de la constitution du Burundi, en son article 67, l'ombudsman burundais a indiqué que « chaque individu a le devoir de respecter et de considérer son semblable sans discrimination aucune, et d'entretenir avec lui les relations qui permettent de promouvoir, de sauvegarder et de renforcer le respect et la tolérance ».

## Parlement/débat: Il n'y a pas risque de génocide et les troupes de l'UA ne sont pas nécessaires

Un débat parlementaire a eu lieu ce lundi 21/12/2015 à l'Hémicycle de Kigobe. Les deux chambres du parlement se sont réunies pour échanger ensemble sur ce que l'Union africaine a appelé «risque de guerre civile au Burundi ou génocide». Ils ont également donné leurs avis sur l'envoi des troupes de l'UA au Burundi. Tous les intervenants affirment qu'au Burundi le génocide ne peut pas avoir lieu compte tenu de l'inclusivité politico-ethnique des

institutions actuelles. Certes des tueries ont eu lieu mais elles n'ont aucune caractéristique d'un génocide, ont indiqué la majorité des parlementaires. D'autres ont interpellé le gouvernement de faire tout pour que ces tueries cessent pour que la paix soit effective dans le pays. Quant au déploiement des troupes de l'UA au Burundi, les parlementaires trouvent qu'elles ne sont pas nécessaires car il n'y a pas de signes précurseurs du génocide dans le pays.

## Démenti/Aljazeera :le porte-parole du Président a été « mal cité » et/ou « pas entièrement cité »

Le Réseau en ligne Aljazeera News a affirmé samedi dernier 19 décembre 2015, que le Porte-parole du Président du Burundi suggère le retour des troupes burundaises de leurs missions de maintien de la paix

en Somalie, en République Centrafricaine, etc, en réaction avec la résolution de l'U.A d'envoyer une mission de protection au Burundi.

Le porte-parole du Président Gervais ABAYEHO tient à préciser et à clarifier sa déclaration : « Le Burundi contribue à la paix dans d'autres pays comme la Somalie et la République Centrafricaine et en tant que tel n'a pas besoin de soldats de la paix chez lui ». Gervais ABAYEHO indique que ces propos contrastent avec les citations inexactes en question. L'intervention du porte-parole du Président du Burundi faite le même jour sur Aljazeera TV peut être

consulté en ligne. Le porte-parole a réagi promptement le même jour à cette fausse déclaration sur son compte twitter disant qu'il avait été « mal cité » et/ou « pas entièrement cité ».

Le porte-parole du Président du Burundi a en effet exprimé sa surprise que la publication en ligne n'ait pas mentionnée que le parlement burundais devrait se réunir lundi 21 décembre 2015 pour débattre de la question.

Gervais ABAYEHO tient à informer officiellement l'opinion que le site web Aljazeera a reconnu l'erreur et a depuis retiré les citations inexactes de l'article. Il a apprécié également qu'Aljazeera continue à faire preuve d'un niveau élevé de professionnalisme qui lui est reconnu en tant que l'un des plus grands média du monde.

## «Luttons contre la xénophobie anti-migrante pour construire un monde plus tolérant »

L'Organisation internationale pour les migrants (OIM) en collaboration avec le gouvernement du Burundi a célébré pour la première fois dans notre pays, le vendredi 18 décembre 2015, la journée internationale pour les migrants. Elle est célébrée sous le thème « Je suis un migrant » et vise en général la

lutte contre la xénophobie anti-migrante.

Dans son discours de circonstance, le secrétaire permanent au ministère des Relations extérieures et de la coopération internationale, Joseph Bangurambona, a indiqué que la célébration de cette journée pour la première fois au Burundi est une occasion pour le

## «Luttons contre la xénophobie anti-migrante pour construire un monde plus tolérant »

ministère des Relations extérieures de rendre publique et d'exposer à la population burundaise la politique nationale de la migration (P N M) qui a été adoptée par le gouvernement du Burundi. Il a ajouté que le Burundi a également fait un pas remarquable dans le cadre de la perception commune et de la pratique efficace de la gestion migratoire.

M. Bangurambona a signalé que tout les pays du monde entier sont concernés par la question des migrations, quel que soit le type de mouvement, qu'il s'agisse d'immigration ou d'émigration, parce qu'il s'accompagne de problèmes de la gestion spécifique d'une nation. « Il est alors essentiel de mettre en place et de maintenir les fondements d'une gestion effective des migrations pour mieux concrétiser leur potentiel positif dans un monde dynamique, mobile et toujours plus globalisé », a insisté M. Bangurambona. Il a également informé que le gouvernement du Burundi a fait une avancée dans la compréhension de la migration internationale à travers le dialogue sur la

migration lancé en 2001 par l'OIM en vue d'avancer la compréhension des questions migratoires et de renforcer le dialogue et la coopération internationaux. Dans le cadre de cette même initiative, M. Bangurambona a précisé que le gouvernement du Burundi a mis en place une commission interministérielle pour concevoir une politique nationale des migrations en vue de répondre aux multiples défis du 19<sup>e</sup> siècle. « Et au niveau du ministère de Relations extérieures et de la coopération internationale, nous avons déjà déposé un projet de politique nationale de la diaspora qui va bientôt être analysé au conseil des ministres », a-t-il rappelé. « L'OIM est disposée à soutenir le gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de la PNM parce que la question des flux migratoires et des migrants n'est pas une affaire d'un seul continent, d'un seul peuple, d'une seule nation ou d'une seule famille mais plutôt concerne nous tous », a également indiqué Kristina Mejo, représentante de l'OIM au Burundi.

## L'amitié entre les peuples chinois et burundais remonte loin dans le temps comme l'eau du lac Tanganyika

C'est une tradition de célébrer à la fin de chaque année la Journée sino-burundaise. Cette année elle s'est déroulée ce samedi 19 décembre 2015. L'amical de l'association sino-burundaise qui a organisé cette événement a demandé l'innovation de l'avenue Mao. Quant à l'ambassadeur de Chine au Burundi, il a salué l'initiative de la célébration de cette journée et promet que son pays restera aux côtés du Burundi, D'ailleurs, la Chine offrira au Burundi un palais présidentiel tout neuf d'ici deux ans.

Cette journée a coïncidé avec l'accueil du nouvel ambassadeur de Chine au Burundi, Ruisheng Zhuo et le départ du conseiller principal à l'ambassade de Chine, Dong. Les activités marquantes étaient un match de basketball opposant les membres de l'Association (Asibu) c'est-à-dire les Burundais ayant vé-

cu en Chine et les ressortissants chinois se trouvant au Burundi. La culture burundo-chinoise était aussi à l'ordre du jour et les jeux de chaises.

Les deux équipes ont montré leurs talents et le premier quart a été remporté par l'équipe chinoise avant de s'incliner à la fin match sur un score de 59 à 64 en faveur de l'Asibu. Après ce match, les festivités de la journée se sont poursuivies au restaurant chinois chez Wang situé au quartier Rohero avenue Ruyigi. C'est là que le vin d'honneur a été partagé en présence du nouvel Ambassadeur de Chine au Burundi, le conseiller principal sortant de cette ambassade, le conseil principal à la présidence J.J. Nyanimigabo, les représentants de plusieurs ministères et les représentants des entreprises chinoises etc.

## L'amitié entre les peuples chinois et burundais remonte loin dans le temps comme l'eau du lac Tanganyika

Le discours d'accueil et de bienvenue du nouvel ambassadeur a été prononcé par Rose Ndayiragije, présidente de l'Asibu. Dans son discours, elle a précisé que la célébration de la journée sino-burundaise est une occasion de jouissance et de grandes retrouvailles.

Selon Mme Ndayiragije, cette journée est un signe éloquent d'une amitié sincère et stable entre les peuples burundais et chinois.

L'ambassade de la République Populaire de Chine au Burundi joue un grand rôle dans le renforcement de cette amitié grâce à sa collaboration et son soutien. Elle a souhaité au nom de l'Asibu la contribution de la Chine à l'innovation de l'avenue Mao, puisque ce nom rappelle une grande figure historique de la Chine. Elle a aussi sollicité la création d'un Centre culturelle chinois pour plus de visibilité. Son discours s'est clôturé par la remise des cadeaux au nouvel ambassadeur et au conseil principal sortant en signe d'accueil et d'amitié. Elle a aussi remercié tous les joueurs qui ont offert un bon spectacle. Dans son allocution, le nouvel ambassadeur Zhuo a exprimé sa joie pour avoir participé à ces activités. A cette période proche du nouvel an, il a d'abord souhaité à tous les amis burundais et chinois présents un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2016 !

L'ambassadeur Zhuo a profité de cette occasion pour parler de l'état des relations d'amitié et de coopération sino-africaines et entre la Chine et le Burundi.

Il s'est réjoui de la tenue du sommet de Johannesburg au début de ce mois. Lors de ce Sommet, la Chine et l'Afrique ont décidé d'ériger leur nouveau partenariat stratégique, ce qui démontre la détermination des deux parties à renforcer et à consolider les « cinq piliers » de développement.

La Chine a décidé de fournir 60 milliards de dollars US pour soutenir la mise en œuvre des dix programmes de coopération.

L'amitié entre les peuples chinois et burundais remonte loin dans le temps comme l'eau du lac

Tanganyika.

Ces bonnes relations se sont matérialisées par plusieurs activités et dons, entre autres: la dotation de plusieurs infrastructures modernes comme les écoles et hôpitaux. En 2012, la Chine a offert au Burundi un avion passager MA-60.

Comme preuve marquant cette profonde amitié entre les deux peuples et de la volonté sincère de la Chine d'aider le Burundi à renforcer ses capacités de développement autonome et à améliorer la qualité de vie de la population. La Chine compte offrir au Burundi un palais présidentiel tout neuf d'ici deux ans, a confirmé l'ambassadeur.

Il a conclu, en remerciant l'Asibu dans son rôle actif de médiateur très important. Il a demandé que l'Asibu puisse continuer d'organiser des activités aussi diverses que variées.

**Ministère des Relations  
Extérieures et  
de la Coopération  
Internationale**

**Boulevard de la Liberté,15  
Quartier ROHERO I**

**B.P. 18 40 Bujumbura**

**Tél: 22 25 06 78  
22 22 93 12**

**Courriel: [minirexburundi@yahoo.fr](mailto:minirexburundi@yahoo.fr)  
Site web: [www.diplobdi.org](http://www.diplobdi.org)**

**Facebook link: <https://www.facebook.com/pages/Ministere-des-Relations-Exterieures-de-la-Cooperation-Internationale/428271180648843>**

**Direction de la Communication et de l'Information**